

COLZA D'HIVER

* **Stade** : non levé à plus de 9 feuilles.

Commune	Date de semis	Organisme	Stade majoritaire	Observations Ravageurs/Dégâts	Capture de grosses altises	
					16/09	23/09
Saint-Aubin	5 Août	CA 39	7 feuilles et +	+ de 90 % des pieds avec présence de trous* sur limbe	0	1
Sermange	7 Août	CA 39	7-8 feuilles	+ de 90 % des pieds avec présence de trous* sur limbe	0	1
Annoire	22 Août/5 Sept	CA 39	6-7 feuilles ou 2 feuilles	+ de 50 % des pieds avec présence de trous* sur limbe T ou NT	0	1
Le Tartre	23 Août	CA 39	5 feuilles	10 % des pieds avec présence de trous* sur limbe	-	1
Chilly Le Vignoble	23 Août	Interval	4 feuilles à non levé	20 % des pieds avec présence de trous* sur limbe		-
Saint-Lothain	24 Août	CA 39	5 feuilles	5% des pieds avec présence de trous* sur limbe	1	0
Orbagna	26 Août	CA 39	6 feuilles	10 % des pieds avec présence de trous* sur limbe	0	2
Les Hays	27 Août	CA 39	4 feuilles et moins	50 % des pieds avec présence de trous* sur limbe	0	0
Montbarrey	30 Août	CA 39	4 feuilles	100 % des pieds avec présence de trous sur limbe T ou NT Présence d'une petite altise sur moins de 5 % des pieds malgré T insecticide datant de 3 jours	10	5
Desnes	1 Sept	Terre Comtoise	3 feuilles et moins	-	1	-
Authume	4 sept	CA 39	Coty à 3 feuilles	40 % des pieds avec présence de trous sur limbe dans T et NT Légers dégâts de petite altise en bordure (ancien colza déchaumé à proximité)	-	3

Captures de grosses altises dans parcelles complémentaires hors réseau BSV : Saint-Aubin (0), Annoire (29), Auxange (0), Sermange (0).

* *trous* = trous ou morsures

T = traité insecticide NT = non traité insecticide

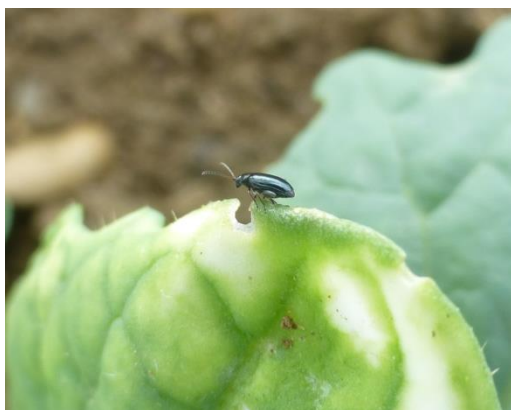
* **Ravageurs** :

Dès le semis installez une cuvette. A surveiller :

- Petites altises (altises des crucifères) : période de sensibilité du colza, levée à B3-B4. Seuil de nuisibilité = plus de 80 % des pieds présentant des morsures et 25 % de surface foliaire détruite. **Observez absolument la ou les bordures de votre parcelle de colza qui jouxte(nt) d'anciens champs de colza (récoltés en juillet) surtout lors de la destruction des repousses de colza.**
- Grosses altises (altises d'hiver): période de sensibilité, levée à B3-B4. Surveillez votre cuvette. Seuil de nuisibilité = plus de 80 % des pieds présentant des morsures et 25 % de surface foliaire consommée. En cas de levée tardive et/ou de faible vitesse de développement du colza, le seuil de nuisibilité est abaissé à 3 plantes sur 10 avec morsures.
- Pucerons : à surveiller lors des six premières semaines de végétation ou jusqu'à environ 6 feuilles. Seuil de nuisibilité = plus de 20 % de pieds porteurs de pucerons.

Sur le terrain :

Quel que soit le stade des colzas, c'est la présence de trous et/ou de morsures qui inquiète généralement. Dans les colzas développés, 5 feuilles et plus ce sont plutôt des trous. Les seuls ravageurs trouvés ou visibles depuis quelques semaines sont la teigne (maxi sur 10 % des pieds) et pour la première fois une larve de tenthrède dans une parcelle hors réseau BSV (Sermange). Pour les colzas les moins développés, soit < à 4 feuilles, ce sont plutôt des morsures que l'on attribue à la petite et la grosse altise. Mais ces deux ravageurs ne sont généralement pas vus au champ excepté à Montbarrey.



Grosse altise en activité à Montbarrey le 23 septembre

Le temps sec et chaud de la semaine dernière bloquant la croissance des colzas et probablement à l'origine de ce phénomène (voir photos ci-dessous).



Colza peu développé à Montbarrey.

Photo de gauche colza sans insecticide, à droite colza avec insecticide datant de 3 jours.

Dans les parcelles où ont été réalisés des traitements insecticides la semaine dernière (Annoire, Authume et Montbarrey), on ne constate aucune différence ce jour entre la parcelle traitée et les témoins non traités. La surveillance doit être de rigueur et une intervention doit être envisagée au cas où les petits pieds de colza sont menacés. Cependant, la pluie récente devrait permettre au colza de pousser rapidement et à ces symptômes de disparaître, au moins d'être atténués.

Les captures de grosses altises qui ont tendance à se généraliser cette semaine sont probablement inférieures à la réalité. Beaucoup de cuvettes étaient à sec en fin de semaine et les grosses altises n'y restent pas dans cette situation. La seule cuvette, avec un nombre de captures importantes Annoire (29) hors réseau, a été remplie de nouveau jeudi 19 septembre alors que la plupart à sec ont été remplies seulement par la pluie de dimanche à lundi soit moins de 24 heures avant d'être relevées. Il est donc difficile de donner une préconisation objective dans ces conditions pour les colzas de moins de 4 feuilles, situations très minoritaires dans le Jura. Attendre le prochain bulletin. Pour les plus de 4 feuilles, aucun traitement ne se justifie. Voir BSV.

Rappel : En cas d'intervention, il faut faire une distinction entre les insecticides proposés. Les pyréthrinoides de synthèse autorisées et moins chères sont encore efficaces dans le Jura au vu des dernières analyses (2019) contrairement à chez nos voisins bourguignons. Mais jusqu'à quand ? Terres Inovia conseille d'intervenir avec un « organophosphoré » si un traitement sur adulte est nécessaire, de préférence avec du BORAVI WG à 1kg /ha (incorporation dans eau à pH 5.5 ou Neutral optima) en fin de journée. Attention le nombre d'application de ce produit est limité à deux applications par campagne et il faut obligatoirement en réserver une pour intervenir plus tard sur les larves dans les situations à risque. Sinon intervenir avec du DASKOR 440 à 0.625 l/ha mais ce produit est plutôt réservé pour le traitement charançon du bourgeon terminal. S'il est utilisé à l'automne il ne pourra pas l'être au printemps.

ENSEIGNEMENTS SUR LA GROSSE ALTISE

Depuis deux campagnes, la Chambre d'Agriculture du Jura a étudié la grosse altise compte tenu des problèmes rencontrés par nos voisins bourguignons. Sa nuisibilité semble nulle ou très faible à ce jour dans notre département. En conséquence, le ou les traitements insecticides que l'on peut y consacrer ne présente pas d'intérêt. Mais tout pourrait changer, rapidement, peut-être dès cet automne. Inutile d'envisager une stratégie de lutte efficace sans un minimum de suivi au champ et de comparatif entre T et NT lorsqu'il y a un traitement insecticide.

Capture de grosses altises.

La mise en place d'une **cuvette enterrée** dans sa parcelle dès le semis du colza jusqu'à l'entrée de l'hiver est un impératif. Celle qui habituellement suit le dessus de la végétation capture moins notamment quand le colza se développe (10 cm de haut). Voir données ci-dessous.

Lieu	Captures cumulées de grosses altises			
	Automne 2017*		Automne 2018**	
	Cuvette inférieure	Cuvette supérieure	Cuvette inférieure	Cuvette supérieure
Authume	2	0	9	0
Les Hays	3	0	17	0
Ounans/Vaudrey	4	0	10	0
Annoire	49	0	-	-
Saint-Aubin	-	6	5	1
Saligney/Sermange	-	-	0	1

* début septembre au 9 octobre.

** début septembre au 12 novembre.

Relation entre le nombre de captures de grosses altises à l'automne et le nombre de larves au printemps.

Selon les résultats de notre réseau de parcelles jurassien, quels que soient les secteurs géographiques (Plaine Doloise-Finage-Val d'Amour-Bresse), la présence de larves d'altises se révèlent partout au printemps 2019 alors qu'elle ne l'était pas ou de manière sporadique en 2018. A partir des résultats des parcelles observées dans le cadre du BSV (voir tableau ci-dessous), on ne peut pas dire qu'il y a véritablement une relation entre le nombre de captures cumulées à l'automne et le % de pieds porteurs de larves au printemps. Sermange avec le plus faible nombre de captures cumulées figure parmi les % les plus élevés de pieds porteurs de larves d'altises. On notera aussi qu'avec seulement 10 captures cumulées, environ la moitié des pieds peuvent être porteurs de larves d'altises. Heureusement que les altises se limitent aux pétioles pour l'instant, ce qui laisse à penser qu'il n'y a pas de nuisibilité. Mais qu'en sera-t-il en 2019 si elles passent dans les tiges ?

Lieu	Captures cumulées Cuvette enterrée	% de pieds porteurs de larves de grosses altises			
		Dans les pétioles	Dans les tiges	Dont bourgeon détruit	Pétioles + tiges
Authume 2017	2	0	0	0	0
Authume 2018	9	44	7	0	44
Les Hays 2017	3	0	0	0	0
Les Hays 2018	17	-	-	-	-
Ounans 2017	4	20	0	0	20
Vaudrey 2018	10	45	0	0	45
Annoire 2017	49	64	32	24*	72
Saint-Aubin 2017	-	0	0	0	0
Saint-aubin 2018	5	22	0	0	22
Saligney 2017	-	0	0	0	0
Sermange 2018	1	68	0	0	68

* destruction des bourgeons due essentiellement au charançon du bourgeon terminal

CEREALES D'AUTOMNE

Si l'on veut éviter les problèmes de ravageurs d'automne tels que cicadelles et pucerons ainsi que des échecs de désherbage, il est nécessaire de s'abstenir de semer cette semaine.

Vous trouverez en pièce jointe une note OCP (objectif cultures propres) de Bourgogne Franche-Comté rédigé par de nombreux partenaires (Arvalis, Chambres d'Agriculture, Terres Inovia, coopératives et négoce).

Message élaboré par les techniciens de la Chambre d'Agriculture du Jura agréée sous le numéro FC 00551 pour le conseil indépendant.